

Rueil-Malmaison, le 5 octobre 2017

## **COFIROUTE place avec succès une émission obligataire de 750 millions d'euros à 10 ans**

VINCI annonce le succès du placement par COFIROUTE d'une émission obligataire de 750 millions d'euros, à échéance octobre 2027, assortie d'un coupon de 1,125 % l'an.

L'opération a été sursouscrite près de 2,5 fois, confirmant la confiance des investisseurs dans la qualité du crédit de la société, notée A- par Standard & Poor's, avec perspective stable.

Réalisée dans le cadre de son programme EMTN, cette émission est destinée à financer les besoins généraux de COFIROUTE. Elle lui permet de profiter de très bonnes conditions de marché afin de continuer à optimiser le coût de sa dette et d'en allonger la maturité moyenne.

Les joint bookrunners de l'opération sont : CA-CIB, BBVA, HSBC, MUFG et UNICREDIT.

### **A propos de COFIROUTE**

COFIROUTE est un des opérateurs majeurs du secteur autoroutier concédé français. Son réseau interurbain de 1 100km dessert depuis la zone du Grand Paris les régions ouest et sud de la France avec les autoroutes A10, A11, A71, A81, A28 et A85. La société exploite également le tunnel DUPLEX A86 de 10km qui relie Rueil Malmaison à Versailles en première couronne parisienne.

Depuis sa création en 1970, COFIROUTE, partenaire de l'Etat concédant, s'est imposé comme un acteur de la mobilité durable au service de l'aménagement du territoire, de la sécurité et de la qualité du service. COFIROUTE accueille chaque jour près de 400 000 clients sur son réseau, ses 46 aires de services et 69 aires de repos.

### **A propos de VINCI**

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et de la construction, employant plus de 183 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général.

[www.vinci.com](http://www.vinci.com)